RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée professionnel Pierre Mendès France
Vic-en-Bigorre

Le proviseur
Stéphan ANGLA

Tél : 05 62 31 69 00
Mél : 0650038n@ac-toulouse.fr

19 rue du Collège
BP 80027
65501 VIC-EN-BIGORRE CEDEX 9

Vic-en-Bigorre, le 23 mai 2025

Le proviseur

à

Tous les futurs élèves
et à leurs parents

Objet : Inscription 3ème Prépa Métiers

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous confirmer l'affectation de votre enfant au Lycée Professionnel Pierre Mendès France pour la rentrée 2025.

L'inscription se déroule en deux étapes :

- Inscription en ligne avec votre identifiant et code EDUCONNECT entre le 26 et 27 juin 2025.

Les familles pourront soit réaliser leur inscription complétement en ligne par le biais d'EDUCONNECT, soit télécharger les documents à compléter sur l'ENT de l'établissement ou bien les compléter sur place.

- Dépôt des documents le : **Lundi 30 juin 2025 de 08h00 à 16h00 (en continu) au lycée professionnel.**

Lundi 30 juin	8h00-10h00	2MNTE (Métiers des Transitions Numérique et Energétique)
	10h00-12h00	2GA-TL (Gestion administrative, du transport et de la logistique) + 2OL (CAP Opérateur Logistique)
	13h00-15h00	2PR + Bac Pro 1an PR + BTS PR (Prothésiste Dentaire)
	15h00-16h00	**3PM**

Attention : Cette année la demande de bourse se fait au moment de l'inscription en ligne via Educonnect ou sur le dossier d'inscription en remplissant la demande automatique des bourses.

Un personnel et un ordinateur est mis à disposition des familles qui n'auraint pas pu accéder à EDUCONNECT. Dans ce cas, merci de vous munir de votre identifiant et mot de pass EDUCONNECT)

Elèves demandant l'internat : un modèle de trousseau et le règlement de l'internat seront donnés.

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

Le Proviseur,

Stéphan ANGLA

ACADÉMIE DE TOULOUSE
Le Proviseur
S. ANGLA
LYCÉE PIERRE MENDÈS FRANCE - VIC EN BIGORRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée professionnel Pierre Mendès France
Vic-en-Bigorre

Année scolaire 2025-2026

DOSSIER D'INSCRIPTION : ENTRÉE en 3° PM

Deux possibilités pour procéder à l'inscription au lycée professionnel Pierre Mendès France:

1) Inscription en ligne avec votre identifiant et code EDUCONNET sur Scolarité Services les 26 et 27 juin 2025.

2) Dépôt des documents le lundi 30 juin 2025 au lycée professionnel PMF pour finaliser l'inscription : **accueil en continu de 8h à 17h.** Un personnel et un ordinateur est mis à disposition des familles qui n'auraient pas pu accéder à EDUCONNECT/Scolarité Services.(merci de vous munir de votre identifiant et mot de passe EDUCONNECT pour vous connecter).

Le dossier d'inscription est sur l'ENT PMF :https://cite-mendes-france.mon-ent-occitanie.fr/
Attention, cette année, la demande de bourse se fait au moment de l'affectation en complétant de dossier d'inscription sur EDUCONNECT ou en complétant l'étude automatique des bourses sur le dossier d'inscription.

LISTE DE PIECES A FOURNIR :

- ❑ EXEAT (certificat de radiation du précédent établissement) pour les élèves provenant d'un autre établissement scolaire.
- ❑ Deux photographies d'identité portant le nom de l'élève.
- ❑ Photocopie complète du livret de famille (parents et enfants).
- ❑ Pour les parents divorcés ou séparés : copie de l'extrait du jugement indiquant à qui l'enfant est confié, ainsi que l'exercice du droit de garde.
- ❑ Copie recto verso de la carte d'identité de l'élève.
- ❑ Attestation d'assurance pour l'année, à remettre au plus tard le jour de la rentrée.

RENTREE DES ELEVES:

Lundi 1 septembre 2025 : 2ndes BAC PRO, 3ème PM, 1ère année de CAP, BTS 1ère année et BAC PRO 1an (prothèse dentaire).

8h30 : Accueil des élèves par le professeur principal et l'équipe pédagogique.

Mardi 2 septembre 2025 : Première et Terminale Bac Pro, BTS 2ème année, Terminale CAP.

08h -10h : Accueil des élèves par le professeur principal et l'équipe pédagogique.
10h : Emploi du temps normal.

RENTREE A L'INTERNAT

Lundi 1 septembre 2025 :

- Les élèves internes de 2ndes, 3ème PM, 1ère année de CAP, BTS 1ère année et BAC PRO 1 an accueillis à l'internat.
  De 7h30 à 8h30 : Accueil des élèves et des familles pour l'installation dans les dortoirs.
- Les élèves internes de Première et Terminale BAC PRO, BTS 2ème Année et Terminale CAP.
  17h30 : Accueil des élèves internes

INFORMATIONS DIVERSES :

Le conseil régional va fournir cette année les manuels scolaires et les premiers équipements. Tous les élèves doivent donc se procurer la carte jeune Région.

Le Proviseur,
Stéphan ANGLA

ACADÉMIE DE TOULOUSE
Le Proviseur
S. ANGLA
LYCÉE PIERRE MENDÈS FRANCE

A conserver par la famille

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Lycée professionnel Pierre Mendès France
Vic-en-Bigorre

RENTREE SCOLAIRE 2025

INFORMATIONS DIVERSES

EDUCONNECT

Educonnect est un service d'authentification créé pour simplifier les démarches des usagers de l'éducation nationale et l'accès aux services numériques de l'école au lycée.

Il simplifie l'accès au suivi et à l'accompagnement de la scolarité de vos enfants et vous donne déjà accès à l'ensemble des services de scolarité en ligne de l'école au lycée :

- **Inscription / réinscription**
- **Orientation/affectation**
- **Demande de bourses**
- **Paiement de la cantine en ligne**
- **Livret scolaire**
- **Attestation ASSR**
- **Certificat de scolarité**
- ...

Vous n' avez pas encore activé votre compte Educonnect ? Rendez-vous sur le site https://educonnect.education.gouv.fr pour générer vos identifiants ou utiliser les identifiants FranceConnect.
Pour plus d'informations, consultez la page dédiée du site du ministère : www.education.gouv.fr

RECENSEMENT CITOYEN – JOURNEE DEFENSE ET CITOYENNETE (JDC)

Chaque Français dès 16 ans doit faire le recensement citoyen **obligatoire** pour ensuite participer à la journée défense et citoyenneté (JDC). S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat...).
Le recensement s'effectue en mairie de la commune de votre domicile.

CARTE JEUNE

Les demi-pensionnaires et les internes utilisent leur Carte Jeune Région pour la restauration et l'accès à l'établissement. Pour obtenir votre Carte Jeune Région, c'est facile ! Faites votre demande dès le 10 juin 2025 et suivez la procédure. En cas de perte ou de détérioration, l'élève devra en commander une nouvelle auprès de la Région Occitanie. https://www.laregion.fr/Demander-la-Carte-Jeune-Region

TRANSPORT SCOLAIRE

Pour s' inscrire au transport scolaire régional (1ère demande ou renouvellement), https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire-hautes-pyrenees à compter du 10 juin jusqu'au 31 juillet 2025.

BOURSES DE LYCEE

A moment de l'inscription, l'étude automatique du droit à bourse s'effectue en ligne, par un représentant légal, via le compte Educonnect. Vous pouvez aussi demander l'étude automatique des bourses dès l'inscription auprès de l'établissement.

A conserver par la famille

INTENDANCE

➢ Tarifs

QUALITE (Régime)	JANV-MARS 2025 2ème trimestre 24-25	AVRIL-JUIN 2025 3ème trimestre 24-25	SEPT-DEC 2025 1er trimestre 25-26	TOTAL
DP5 J* LYCEE+LP	156.00€ (51j)	180.00€ (59j)	214.00€ (70j)	550.00€ (180j)
DP4 J* LYCEE+LP	125.00€ (41j)	144.00€ (47j)	171.00€ (56j)	440.00€ (144j)
DP3 J* LYCEE + LP	95.00€ (31j)	107.00€ (35j)	128.00€ (42j)	330.00€ (108j)
INTERNES* LYCEE+ LP	448.15€ (51j)	519.20€ (59j)	616.00€ (70j)	1583.35€ (180j)
DP5 J* BTS (hors apprentis)	173.00€ (51j)	200.00€ (59j)	237.00€ (70j)	610.00€ (180j)
DP4 J* BTS (hors apprentis)	139.00€ (41j)	159.00€ (47j)	190.00€ (56j)	448.00€ (144j)
DP3 J* BTS (hors apprentis)	105.00€ (31j)	119.00€ (35j)	142.12€ (42j)	366.12€ (108j)
INTERNES BTS (hors apprentis)	510.00€ (51j)	590.00€ (59j)	700.00€ (70j)	1800.00€ (180j)
EXTERNES* LYCEE + LP	4.10€/REPAS			

***DP5J = Demi-pension 5 jours (déjeuners les lundis, mardis, mercredis, jeudis, vendredis)**
***DP4J = Demi-pension 4 jours (déjeuners sur 4 jours au choix mais non modifiables après choix)**
***DP3J = Demi-pension 3 jours (déjeuners sur 3 jours au choix mais non modifiables après choix)**
***EXTERNES = Elèves déjeunant occasionnellement à la cantine (condition : avoir crédité sa carte jeune du prix d'un ou plusieurs repas auprès du service restauration)**
***INTERNAT = petits déjeuners, déjeuners, diners et nuitées (lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)**

Points importants

- **Changement de régime :** Le régime est valable pour tout le trimestre. Les changements de régimes se font par demandes écrites avant le début de chaque trimestre soit avant fin décembre pour un changement au 2ème trimestre et fin mars pour le 3ème trimestre.

En ce qui concerne le 1er trimestre, les changements peuvent se faire jusqu'au 30 septembre car les emplois du temps sont susceptibles d'être modifiés.

Les changements de régimes intervenant en cours de trimestres doivent être dûment justifiés et validés par le chef d'établissement (exemples de demandes : maladie grave, régime alimentaire, changement de domicile…).

- **Remises d'ordre accordées de plein droit** (réduction sur la facture de demi-pension ou d'internat quand l'élève ne fréquente pas le service de restauration ou d'hébergement) :
  - Fermeture du service de restauration ou d'hébergement
  - Périodes de stages
  - Voyages ou sorties scolaires
  - Exclusions définitives ou temporaires de l'élève
- **Remises d'ordre accordées sur demande expresse de la famille et sous conditions :**
  - Absence pour maladie de 15 jours consécutifs ou plus (certificat médical à fournir obligatoirement)
  - Jeûne prolongé lié à la pratique et aux usages d'un culte
  - Démission de l'élève (lettre de démission obligatoire)
- **Aucune remise ne sera faite pour convenance personnelle,** notamment les élèves devant subir ou ayant subi un examen dans les dernières semaines de l'année scolaire et quittant l'établissement de leur plein gré avant la fin de l'année scolaire. Les élèves quittant l'établissement pour révision sont également concernés.

- **Factures demi-pensions ou internats payables à réception de « l'avis aux familles ».**
- **Les Bourses des élèves demi-pensionnaires ou internes (hors BTS) sont déduites de la facture.**

A conserver par la famille

LA MAISON DES LYCEENS (MDL)

La MDL, c'est quoi ?

Association Loi 1901 qui fait l'objet d'une déclaration en Préfecture, elle est gérée par des Lycéens, avec l'appui de la CPE.

Ses objectifs :

Lieu d'échange et de cohésion, la MDL participe à l'animation de la vie de l'établissement, et favorise un climat scolaire agréable. Elle participe, en étroite collaboration avec le Conseil de vie Lycéenne, aux projets proposés par les élèves. Elle offre ainsi aux lycéens l'opportunité de s'engager pour la collectivité, de faire l'apprentissage de la prise de responsabilité et de l'autonomie.

Ses actions :

- Ouverture et animation du foyer des élèves, l'accès au foyer est réservé aux adhérents.
- Amélioration du cadre de vie des élèves.
- Aide financière aux voyages scolaires.
- Financement d'activités pour les internes (soirées cinéma, laser quest, bowling, canoé…)
- Opérations thématiques : ex : octobre rose…

L'adhésion à la MDL est libre, son montant de 10 euros peut être réglé en espèces ou en chèque, à tout moment de l'année scolaire.

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Information sur le traitement de vos données personnelles

Les renseignements demandés sur cette fiche sont indispensables à l'établissement de votre enfant pour gérer sa scolarité et pour vous contacter à tout moment, en particulier en cas d'urgence.

Ces informations sont également utiles à l'académie et au ministère pour mieux connaître les établissements et contribuer à leur bon fonctionnement.

C'est pourquoi il est important de remplir cette fiche avec soin et de signaler dès que possible à l'établissement tout changement (coordonnées, situation familiale...).

Les informations que vous donnez au moyen de cette fiche sont enregistrées par l'établissement dans l'application **SIECLE** (Système d'information pour les élèves des collèges, des lycées et pour les établissements).

Qu'est-ce que l'application SIECLE ?

Finalités et bases légales

SIECLE est un traitement de données à caractère personnel mis en œuvre par le ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse :

- **pour le contrôle de l'obligation d'instruction,** au titre d'une **obligation légale** auquel l'établissement est soumis au sens du c) de l'article 6 du règlement général (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD)
- **pour la gestion administrative, pédagogique et financière des élèves, des apprentis et des étudiants des collèges et des lycées** dans le cadre de **l'exécution d'une mission d'intérêt public** au sens du e) de l'article 6 du RGPD

Données traitées et durée de conservation

En vertu de l'article L113-12 du Code des Relations entre le Public et l'Administration (CRPA), les données vous concernant ainsi que celles de votre enfant, déjà connues de l'Education Nationale, proviennent :

- pour l'entrée en 6ème, d'AFFELNET 6ème
- pour l'entrée au lycée, d'AFFELNET Lycée.

L'identifiant national élève est issu du RNIE (répertoire national des identifiants élèves).
Ces applications sont mises en œuvre par le ministère en charge de l'Éducation nationale.

Les données relatives aux étudiants entrant en section de technicien supérieur et en classes préparatoires aux grandes écoles sont issues de l'application PARCOURSUP, mis en œuvre par le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Les données fiscales nécessaires à l'étude des demandes de bourse sont issues du système d'information de la direction générale des finances publiques, en application du II de l'article 114-8 du CRPA.

L'ensemble des données est conservé jusqu'à l'expiration d'un délai d'un an après la fin de la dernière année scolaire dans un établissement du second degré.

Destinataires des données

Les personnels de l'établissement de votre enfant, ceux des services départementaux de l'Education Nationale et des services académiques, ceux du ministère et ceux des collectivités territoriales (commune, département, région) peuvent accéder à certaines de vos données, dans la limite de ce qui est nécessaire à leurs missions.

Quels sont vos droits et comment les exercer ?

Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, de limitation définis par les articles 15, 16 et 18 du RGPD, ainsi que ceux prévus à l'article 85 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés auprès du chef d'établissement.
Pour l'exercice de votre droit d'opposition, défini par l'article 21 du RGPD, vous pouvez adresser votre demande au ministère, par courriel, à cette adresse : dgesco.protection-donnees@education.gouv.fr.
Ce droit d'opposition ne s'applique pas pour la collecte et le traitement de données nécessaires aux fins de contrôle de l'obligation d'instruction.

Pour exercer vos droits ou pour toute question sur le traitement de vos données, vous pouvez contacter le délégué à la protection des données du ministère :

- par courrier, à dpd@education.gouv.fr
- au moyen du formulaire de contact en ligne : http://www.education.gouv.fr/pid33441/nous-contacter.html#RGPD
- ou par courrier postal, à : *Ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse*
  À l'attention du délégué à la protection des données (DPD)
  110, rue de Grenelle
  75357 Paris Cedex 07

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits ne sont pas respectés ou que le traitement n'est pas conforme aux règles de protection des données, vous pouvez adresser une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL) :

- au moyen du formulaire de contact en ligne : https://www.cnil.fr/fr/vous-souhaitez-contacter-la-cnil
- ou par courrier postal, à : *Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés*
  3 Place de Fontenoy
  TSA 80715
  75357 PARIS CEDEX 07.

À l'occasion de ces démarches, il peut vous être demandé de communiquer d'autres informations permettant de prouver votre identité, par exemple la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature.

Pour en savoir plus sur SIECLE : www.education.gouv.fr/siecle

Merci de vous assurer de l'accord des autres personnes dont vous fournissez les coordonnées ci-après, et de les informer de l'utilisation qui sera faite par l'établissement de leurs données personnelles.

Professions et catégories socio-professionnelles - Codes à reporter en page 3, « représentants légaux »

Code	Libellé
	AGRICULTEURS EXPLOITANTS
10	Agriculteurs exploitants
	ARTISANS, COMMERCANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
	CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
	PROFESSIONS INTERMEDIAIRES
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
	EMPLOYES
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers

Code	Libellé
	OUVRIERS
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
	RETRAITES
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
	PERSONNES SANS ACTIVITE PROFESSIONNELLE
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Elèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
86	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

Année scolaire : 2024-2025

Formation : ..... **Classe :** .....

Les champs suivis d'un astérisque (*) sont obligatoires.

IDENTITÉ DE L'ÉLÈVE

Nom de famille* (1) : ..... **Sexe* :** F ☐ M ☐

Nom d'usage (2) : ..... **Né(e) le* :** _ _/_ _/_ _ _ _.

Prénom 1* (3) : ..... **Prénom 2 :** ..... **Prénom 3 :** .....

Pays de naissance* : ..... **Département de naissance* (4) :** _ _ _.

Commune de naissance* (4) : ..... **Nationalité* :** .....

L'élève habite* (5) : Chez .....

Ou possède sa propre adresse : .....

.....

.....

Code postal : _ _ _ _ _. **Commune :** .....

Pays : ..... **@ Courriel :** .....

☎ Domicile : ..... **☎ Travail :** ..... **☎ Mobile :** .....

(1) *Nom de famille :* nom de naissance, obligatoire
(2) *Nom d'usage :* à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
(3) *Prénoms :* dans l'ordre de l'état civil
(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance :* pour les élèves nés en France
(5) *L'élève habite :* n'indiquer qu'un seul responsable parmi les représentants légaux ou la personne en charge, même si l'élève habite chez ses deux parents, ensemble ou séparément; sinon indiquer la propre adresse de l'élève

REPRÉSENTANTS LÉGAUX

Un *représentant légal* détient l'autorité parentale sur l'élève mineur soit par nature (parents), soit sur décision de justice. Il peut accomplir tous les actes relatifs à la scolarité de l'élève.

Lien avec l'élève* : ..... **A contacter en priorité :** ☐

Ce *lien* est à choisir parmi : mère, père, ascendant (grand-parent), fratrie (sœur, frère), autre membre de la famille (oncle, tante, cousin, etc.), tuteur, élève lui-même (pour les élèves majeurs), Aide Sociale à l'Enfance, éducateur, assistant familial, autre lien (ex. : beau-parent)

Nom de famille* : ..... **Civilité* :** Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage : ..... **Prénom* :** .....

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* : .....

.....

.....

Code postal* : _ _ _ _ _. **Commune* :** .....

Pays* : ..... **@ Courriel :** .....

☎ Domicile : ..... **☎ Travail :** ..... **☎ Mobile :** .....

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ **de recevoir des SMS :** ☐

Lien avec l'élève* : ..... **A contacter en priorité :** ☐

Nom de famille* : ..... **Civilité* :** Mme ☐ M. ☐

Nom d'usage : ..... **Prénom* :** .....

Profession ou catégorie socio-professionnelle* : _ _ (pour déterminer le code correspondant à votre situation, voir page 2)

Adresse* : .....

.....

.....

Code postal* : _ _ _ _ _. **Commune* :** .....

Pays* : ..... **@ Courriel :** .....

☎ Domicile : ..... **☎ Travail :** ..... **☎ Mobile :** .....

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ **de recevoir des SMS :** ☐

PERSONNE EN CHARGE DE L'ÉLÈVE

A contacter en priorité : ☐

La *personne en charge*, lorsqu'elle existe, est différente des représentants légaux de la page précédente : elle n'a pas l'autorité parentale sur l'élève mineur, elle héberge l'élève sur décision de justice ou avec l'accord des parents, et elle est responsable de l'obligation scolaire.

Lien avec l'élève* : ..... **Civilité* :** Mme ☐ M. ☐

Nom de famille* : .....

Nom d'usage : ..... **Prénom* :** .....

Adresse* : .....

.....

.....

Code postal* : _ _ _ _ _ **Commune* :** .....

Pays* : ..... **@ Courriel :** .....

☎ Domicile : ..... **☎ Travail :** ..... **☎ Mobile :** .....

J'accepte de transmettre mon adresse et mon courriel aux associations de parents d'élèves : ☐ **de recevoir des SMS :** ☐

AUTRE PERSONNE À CONTACTER

Lien avec l'élève* : ..... **Civilité* :** Mme ☐ M. ☐

Nom de famille* : .....

Nom d'usage : ..... **Prénom* :** .....

☎ Domicile : ..... **☎ Travail :** ..... **☎ Mobile :** .....

J'accepte de recevoir des SMS : ☐

ÉTUDE AUTOMATIQUE DU DROIT À BOURSE

Attention : les élèves des classes post-bac et les apprentis ne sont pas concernés.

Si vous avez la charge de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), nous pouvons étudier si vous avez **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, remplissez ou modifiez les informations ci-dessous : les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi, vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**.
Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

☐ **Oui, j'accepte** l'étude automatique de mon droit à bourse.

☐ **Non, je refuse.**

Vous-même :

Nom de famille* (1) : .....

Nom d'usage (2) : .....

Prénom 1* (3) : ..... **Prénom 2 :** ..... **Prénom 3 :** .....

Date de naissance* : _ _/_ _/_ _ _ _ **Pays de naissance* :** .....

Département de naissance* (4) : _ _ _ **Commune de naissance* (4) :** .....

Vivez-vous en couple, sous le même toit, sans être ni marié(e) ni pacsé(e) (concubinage) ?

☐ **Oui** ☐ **Non**

Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e) *: votre concubin(e) paye ses impôts séparément, et pour l'étude du droit à bourse, il est nécessaire de récupérer également sa situation fiscale. Son accord est donc indispensable pour cette démarche.*

Nom de famille de votre concubin(e)* (1) : ..... **Sa civilité* :** Mme ☐ M. ☐

Son nom d'usage (2) : .....

Son prénom 1* (3) : ..... **Son prénom 2 :** ..... **Son prénom 3 :** .....

Sa date de naissance* : _ _/_ _/_ _ _ _ **Son pays de naissance* :** .....

Son département de naissance* (4) : _ _ _ **Sa commune de naissance* (4) :** .....

(1) *Nom de famille :* nom de naissance, obligatoire
(2) *Nom d'usage :* à compléter si différent du nom de famille, par ex. nom d'époux/épouse
(3) *Prénoms :* dans l'ordre de l'état civil
(4) *Département (ex : 075) et commune de naissance :* à compléter si vous êtes nés en France.

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus.

Date : _ _/_ _/_ _ _ _ **Signature :**

LYCÉE PROFESSIONNEL PIERRE MENDES FRANCE
19 Rue du Collège
65500 VIC EN BIGORRE

FICHE INTENDANCE ANNÉE 2025-2026

INSCRIPTION

Identité de l'élève

Nom .....
Prénom .....
Né(e) le .....
Niveau : ☐ 3ème ☐ 2nde ☐ 1ère ☐ Terminale ☐ Bac pro 1 an ☐ Apprenti
Classe :.....

Choix du régime

☐ Externe
☐ Demi-pensionnaire 3 jours (rayer les 2 jours non souhaités : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)
☐ Demi-pensionnaire 4 jours (rayer le jour non souhaité : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi)
☐ Demi-pensionnaire 5 jours
☐ Interne

Une seule case à cocher

Prélèvement automatique (élèves non boursiers) *VALABLE POUR TOUTE LA SCOLARITÉ*

Année 2025-2026 ☐ **NON** ☐ **OUI** (document « mandat de prélèvement SEPA » à remplir + RIB)

Responsable qui paie les frais scolaires (Identique au dossier d'inscription)

Nom ..... Père ☐ Mère ☐ Autre ☐
Prénom .....
Adresse .....
Code postal..... Commune.....
☎ domicile ..... ☎ travail ..... ☎portable .....
@courriel .....
Employeur.....

Représentant légal

Nom ..... Père ☐ Mère ☐ Autre ☐
Prénom .....
Adresse .....
Code postal..... Commune.....
☎ domicile ..... ☎ travail ..... ☎portable .....
@courriel .....
Employeur.....

RIB OBLIGATOIRE À COLLER AU DOS DE CE DOCUMENT

Vu et pris connaissance,
Le .....

Signature du représentant légal

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du mandat :

Mandat valable pour le paiement de toutes les prestations dues à l'établissement (restauration, voyages...)

En signant ce formulaire, vous autorisez LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE MENDES FRANCE à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE MENDES FRANCE.

Vous bénéficiez du droit d'être remboursé(e) par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

IDENTIFIANT CREANCIER SEPA
FR76ESD673665

NOM ET PRENOM DE L'ELEVE :

DESIGNATION DU TITULAIRE DU COMPTE A DEBITER

Nom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Pays :

DESIGNATION DU CREANCIER

Nom :
LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE MENDES FRANCE

Adresse :
Rue du Collège
80027

Code postal :
65501

Ville :
VIC EN BIGORRE CEDEX

Pays :
FRANCE

DESIGNATION DU COMPTE A DEBITER

IDENTIFICATION INTERNATIONALE (IBAN)

IDENTIFICATION INTERNATIONALE DE LA BANQUE (BIC)

Type de paiement : Paiement récurrent / répétitif : ☐ Paiement ponctuel : ☐

Signé à : Signature :

Le (JJ/MM/AAAA) :

DESIGNATION DU TIERS DEBITEUR POUR LE COMPTE DUQUEL LE PAIEMENT EST EFFECTUE (SI DIFFERENT DU DEBITEUR LUI-MÊME ET LE CAS ECHEANT) :

Nom du tiers débiteur :

JOINDRE UN RELEVE D'IDENTITE BANCAIRE (au format IBAN/BIC)

Rappel :

En signant ce mandat, j'autorise ma banque à effectuer sur mon compte bancaire, si sa situation le permet, les prélèvements ordonnés par LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE MENDES FRANCE. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrai en faire suspendre l'exécution par simple demande à ma banque. Je règlerai le différend avec LYCEE PROFESSIONNEL PIERRE MENDES FRANCE.

Les informations contenues dans le présent mandat, qui doit être complété, sont destinées à n'être utilisées par le créancier que pour la gestion de sa relation avec son client. Elles pourront donner lieu à l'exercice par ce dernier, de ses droits d'opposition, d'accès et de rectification tels que prévus aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés.

Document non confidentiel, à remplir par les familles à chaque début d'année scolaire

Cité scolaire Pierre Mendès France

FICHE D'URGENCE

A L'ATTENTION DES PARENTS

Année scolaire
20../20..

NOM : ..... **Prénom : .....**

Classe : ..... **Date de naissance :...../...../.....**

Nom et adresse des parents ou du responsable légal : .....
.....

En cas d'accident, l'établissement s'efforce de prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Veuillez faciliter notre tâche en nous donnant au moins un numéro de téléphone.

N° TELEPHONE	**Domicile**	**Portable**	**Travail**
Représentant Légal 1 NOM..... Prénom.....	../../../../..	../../../../..	../../../../..
Représentant Légal 2 NOM..... Prénom.....	../../../../..	../../../../..	../../../../..
Personne susceptible de vous prévenir rapidement : M/Mme.....	../../../../..	../../../../..	../../../../..

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours vers la structure de soins la plus adaptée. Un élève mineur ne peut sortir de l'hôpital qu'accompagné de sa famille.

N° et adresse du centre de Sécurité Sociale :.....

N° et adresse de l'assurance scolaire : .....

Nom et adresse de l'établissement fréquenté avant l'inscription au collège :.....
.....

Nom, adresse et N° de téléphone du médecin traitant : .....
.....

Date du dernier vaccin antitétanique : ...../...../.....(cf carnet de santé)

Observations particulières :

- Précautions particulières à prendre :.....
- Traitements en cours :.....
- Allergies : .....
- PAI :(projet d'accueil individualisé) Oui ☐ Non ☐ Nécessaire ☐

Si vous souhaitez transmettre des informations confidentielles, vous pouvez les adresser sous enveloppe fermée à l'intention du médecin ou de l'infirmière de l'établissement.

Date : ../../....
Signatures :

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 1

académie Toulouse
RÉGION ACADÉMIQUE OCCITANIE
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

APTITUDE AUX TRAVAUX REGLEMENTÉS

Questionnaire pour la visite médicale en 1ère année à remplir par les parents ou tuteurs légaux de l'élève dans le cadre de l'aptitude à suivre une formation professionnelle et obligatoire (Code du travail : articles D4153-41 à D4153-47)

Carnet de santé obligatoire

Elève
Nom : ..... Prénom : .....
Date de naissance : ..... Section suivie : .....

Responsable légaux :
Nom : ..... Prénom : .....
Téléphone : .....
Nom : ..... Prénom : .....
Téléphone : .....

Votre enfant va suivre une formation professionnelle l'exposant à des travaux règlementés pour les mineurs (15 à 18 ans). Nous vous demandons de remplir le questionnaire ci-dessous en vue d'établir l'aptitude pour l'année scolaire 202..-202..

CE QUESTIONNAIRE DOIT ETRE OBLIGATOIREMENT REMPLI POUR SA FORMATION

Coordonnées du Médecin traitant :
.....
.....
.....

Antécédents médicaux :

- Allergie : Si oui, précisez
  - respiratoire oui non .....
  - cutanée oui non .....
  - alimentaire oui non .....

Asthme oui non .....

Eczéma oui non .....

Epilepsie oui non .....

Diabète oui non .....

Maladie ostéo-articulaire oui non .....

Sensoriel :

- problème de vue oui non .....
- problème d'audition oui non .....

Maladie cardiaque oui ☐ non ☐.....

- Toutes pathologies ou maladies qui vous semblent importantes à nous communiquer :
  .....
  .....
- A-t-il été hospitalisé, victime d'un accident ? Si oui, précisez :
  .....
  .....
- A-t-il eu une perte de connaissance, un traumatisme crânien ? Si oui, préciser :
  .....
  .....

Suivi actuel :

- A-t-il un suivi psychologique ? Si oui, précisez :
  .....
  .....
- A-t-il un suivi médical ? Si oui, précisez :
  .....
  .....
- A-t-il un traitement médical ? Si oui, précisez :
  .....
  .....
- Autres suivis ? Si oui, précisez :
  .....
  .....
- Hospitalisation ? Si oui, précisez :
  .....
  .....

Nous vous demandons de confier à votre enfant son carnet de santé, ses lunettes s'il en porte et copie de tous documents utiles en votre possession (copie de comptes rendus récents de radiographie, d'examen biologique, rapports médicaux, etc...)

INFORMATION IMPORTANTE :

La consommation de produits psychoactifs (alcool, cannabis, autres drogues) et de certains médicaments peut avoir des conséquences en cas d'utilisation de machines ou de conduites d'engins. Elle peut entrainer une inaptitude à la poursuite de la formation professionnelle dispensée, pendant le temps nécessaire.

Je déclare avoir pris connaissance de l'information ci-dessus

A..... le.....

Signature de l'élève : Signatures des parents :